

LA POLITIQUE DE PRODUCTION ET DE RECETTES—
LA DATE DE LA DÉCLARATION

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre chargé de la Commission du blé si, une fois terminées les consultations mentionnées par le député de Saskatoon-Biggar et une fois que le gouvernement sera parvenu à une décision, le ministre sera en mesure de faire une déclaration à l'appel des motions avant le congé de Noël pour exposer la position finale du gouvernement en ce qui concerne la politique sur les grains?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que cela soit possible avant le congé de Noël.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LES NÉGOCIATIONS POUR LA LIBÉRATION DE
M. JAMES CROSS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre s'il est maintenant en mesure de fournir de nouveaux renseignements sur M. Cross, vu les nouvelles qui ont été données à ce sujet? Je ne demande pas avec instance au premier ministre de divulguer des renseignements qu'ils pourraient considérer inappropriés, mais y a-t-il de nouveaux renseignements qu'il pourrait fournir maintenant à la Chambre?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Naturellement, je n'ai pas quitté la Chambre depuis que j'ai répondu la dernière fois à une question, et je ne possède aucun nouveau renseignement même si moi aussi je reçois des rapports de presse selon lesquels une automobile se dirige vers l'île Sainte-Hélène. Je n'ai aucun renseignement à l'heure actuelle sur qui se trouve dans l'automobile.

* * *

LES NATIONS UNIES

LA PRÉSENCE D'AGRONOMES AU SEIN DE LA
DÉLÉGATION CANADIENNE

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, étant donné l'absence de l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures, je vais poser ma question à son secrétaire parlementaire.

Considérant l'importance de la contribution du Canada au programme d'alimentation des pays sous-développés, par l'intermédiaire des Nations Unies, le secrétaire parlementaire pourrait-il dire s'il y a des agronomes au sein du personnel de la mission canadienne aux Nations Unies?

M. André Ouellet (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, la délégation canadienne aux Nations Unies est très habilement dirigée par l'ambassadeur Yvon Beaulne et, en plus du personnel permanent pour l'assister dans son travail, le gouvernement envoie chaque année un certain nombre de spécialistes qui participent aux travaux des Commissions des Nations Unies. Cependant, l'Agence canadienne de développement international, elle, a recours régulièrement aux services d'agronomes et de spécialistes en agriculture.

[L'hon. M. Lang.]

LES COALITIONS

DEMANDE D'ENQUÊTE AU SUJET DE LA PRÉTENDUE
GUERRE DES PRIX ENTRE LES CHAÎNES
D'ÉPICERIES

[Traduction]

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser maintenant au ministre de la Consommation et des Corporations une question qui se rapporte à celle que je lui ai posée il y a environ une semaine au sujet de la prétendue guerre des prix qui sévit entre les principales chaînes d'épicerie du pays. Le ministre peut-il nous dire s'il a prié ses fonctionnaires d'enquêter sur ce qui semblerait être une campagne publicitaire frauduleuse informant les gens d'une diminution des prix alors qu'en certains cas ils semblent augmenter? Le ministre a-t-il demandé à la Direction des enquêtes sur les coalitions de son ministère d'enquêter sur cette guerre des prix et de déterminer si certains accords ne sont pas intervenus entre ces principales chaînes d'épicerie?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, il y a longtemps que mes fonctionnaires ont reçu l'instruction de veiller à ce que la loi relative aux enquêtes sur les coalitions soit respectée.

* * *

LA SANTÉ

QUÉBEC—LES MESURES VISANT À ASSURER UN NIVEAU
CONVENABLE DES NORMES DES SERVICES

[Français]

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Étant donné qu'aucun accord n'est encore intervenu entre le gouvernement de la province de Québec et les médecins spécialistes, l'honorable ministre pourrait-il dire quels moyens il entend prendre pour assurer un niveau convenable des normes des services de santé?

M. l'Orateur: L'honorable député de Saint-Hyacinthe sera peut-être disposé à reconnaître avec moi que sa question est de nature assez générale. Il me semble que le ministre ne peut répondre à une question aussi importante qu'au moyen d'une déclaration à l'appel des motions, à moins qu'il ne puisse y répondre brièvement et rapidement.

[Traduction]

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je répondrai brièvement que les discussions que j'ai eues avec mon homologue québécois ont fait ressortir que les normes d'hygiène ne seront pas le moins du monde touchées et que rien dans la législation québécoise ne nuit au régime d'assurance frais médicaux.

* * *

L'IMMIGRATION

L'ADMISSION D'ÉLÉMENTS SUBVERSIFS PROVENANT DE
PAYS COMMUNISTES

M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de